

219C1111  
FR0013258589-FS0642

5 juillet 2019

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ANTALIS INTERNATIONAL**  
  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 juillet 2019, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 1<sup>er</sup> juillet 2019, indirectement par l'intermédiaire de la société Bpifrance Participations<sup>1</sup>, les seuils de 25% et 20% du capital et des droits de vote de la société ANTALIS INTERNATIONAL et détenir indirectement 20 590 000 actions ANTALIS INTERNATIONAL représentant 22 599 966 droits de vote, soit 29,00% du capital et 17,86% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
CDC (en direct)	0	-	0	-
Bpifrance Participations <sup>3</sup>	20 590 000	29,00	22 599 966	17,86
<b>Total CDC</b>	<b>20 590 000</b>	<b>29,00</b>	<b>22 599 966</b>	<b>17,86</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total de droits de vote de la société ANTALIS INTERNATIONAL.

À cette occasion, Bpifrance Participations a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

<sup>1</sup> Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 71 000 000 actions représentant 126 516 881 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Dont (i) 6 064 946 actions ANTALIS INTERNATIONAL détenues en pleine propriété et (ii) 14 525 054 actions ANTALIS INTERNATIONAL détenues par assimilation au titre du 4<sup>o</sup> du I de l'article L. 233-9 du code de commerce au titre de contrats de prêt conclus entre les sociétés Sequana et Bpifrance Participations arrivant à échéance le 31 janvier 2020. Bpifrance Participations s'est engagée à ne pas demander un remboursement en actions ANTALIS INTERNATIONAL qui lui ferait franchi les seuils de 29% du capital et des droits de vote d'ANTALIS INTERNATIONAL.